



VIENT DE PARAITRE !

EVOLUTION DES TRANSPORTS

1970-1994

Comme chaque année à pareille époque, la CEMT¹ vient de publier un dépliant qui décrit l'évolution récente des transports dans les différents pays européens.

Ce document qui bénéficie d'une incontestable antériorité par rapport à tout autre étude comparable, s'efforce grâce à une analyse rétrospective portant sur la période 1970 - 1994 de replacer dans une perspective à long terme les changements intervenus récemment dans les transports de voyageurs et de marchandises en Europe.

Le lecteur trouvera dans cette publication des indications chiffrées sur l'évolution des transports à la fois dans les pays d'Europe de l'Ouest et dans ceux situés en Europe Centrale et Orientale.

Les principaux enseignements qui se dégagent de ce document sont les suivants :

- En Europe de l'Ouest, la reprise des activités en 1994 (PIB = + 2.4%) liée à un développement remarquable des exportations, n'a pas été sans conséquences pour les transports de marchandises dont le trafic exprimé en tonnes-kilomètres a progressé globalement cette année-là de 4%. Tous les modes de transport sans exception ont profité de cette augmentation, la plus forte constatée depuis 1988, mais ce sont les transports par chemins de fer (+ 6.6%) et voies navigables intérieures (+ 5.6%) qui ont connu les taux de croissance les plus élevés après, il est vrai, de médiocres résultats les années précédentes. Le transport routier dont la part de marché atteint désormais 76.2%, a également enregistré une hausse significative (+ 3.2%) de son volume d'activité tandis que la performance du transport par oléoducs (+ 1.7%) s'est située quelque peu en retrait par rapport à celle des modes concurrents. S'accroissant en moyenne de 1.8%, les transports de voyageurs ont connu une nouvelle avancée en 1994 mais cette progression demeure très éloignée de celle qui avait prévalu de 1986 à 1992. Cette tendance à une moindre croissance des déplacements de personnes est sans nul doute la conséquence de la stagnation des revenus réels disponibles des

¹ La CEMT fondée le 17 octobre 1953, réunit les Ministres des Transports de 31 pays européens : Allemagne, Autriche, Belgique, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Moldova, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Roumanie, Royaume-Uni, République Slovaque, Slovénie, Suède, Suisse, République Tchèque, Turquie, ainsi que 6 pays associés : Australie, Canada, Etats-Unis, Japon, Nouvelle-Zélande, Fédération Russe. L'Albanie, l'Arménie, la Bélarus, la Géorgie et le Maroc sont également représentés avec un statut d'observateur.